

## APPEL À CONTRIBUTIONS

### DÉMATÉRIALISATION ET ACCÈS AUX DROITS DE SANTÉ : QUE FAIRE FACE À LA DÉSHUMANISATION DES SERVICES ?

> Jusqu'au 30 juin 2017

La Plateforme nationale de ressources ASV a mené une enquête de capitalisation des démarches Ateliers santé ville en 2015-2016.

La capitalisation, c'est « *le passage de l'expérience à la connaissance partageable* » (Pierre de Zutter, 1994). Il s'agit de valoriser les savoirs des acteurs de l'action et de les diffuser pour qu'ils soient utiles à d'autres.

**La Plateforme nationale de ressources ASV (bientôt Fabrique Territoires Santé) lance aujourd'hui de nouvelles capitalisations thématiques, à partir de vos expériences et projets.**

Trois capitalisations seront menées en 2017, sur les thématiques suivantes :

- dématérialisation et accès aux droits ;
- alimentation et développement local ;
- santé mentale et cadre de vie.

**Ce premier appel à contributions vise à récolter et valoriser vos actions pour pallier les nouvelles difficultés engendrées par la dématérialisation des services publics dans l'accès aux droits de santé.**

#### Sur quel thème ?

La fermeture des accueils physiques de nombreux services publics et la généralisation des démarches dématérialisées sont une « double peine » pour les personnes en difficultés (étude du CREDOC publiée en avril 2017). L'inquiétude est forte sur les conséquences de cette déshumanisation. Que font les collectivités, les organismes publics ou les associations pour éviter un accroissement des inégalités ?

#### Qui peut répondre ?

Tout porteur ou acteur impliqué dans une démarche territorialisée de santé (par exemple, Atelier santé ville, contrat local de santé, plan local de santé, ...)

#### Comment ?

Présenter votre action en complétant ce [questionnaire en ligne](#)

#### Quelles suites ?

- Participation à la capitalisation thématique « Dématérialisation et accès aux droits de santé » (publication à venir d'un document ressources)
- Intégration des contributions dans le répertoire en ligne [Inspir'Actions](#)

Pour tout renseignement, contacter Clémentine Motard, chargée de projets - [clementine.motard@plateforme-asv.org](mailto:clementine.motard@plateforme-asv.org), 07 78 13 56 37